



EHPAD - Résidence La Métairie

56490 MENEAC

Tel : 02.97.93.30.78

Fax : 02.97.93.39.93

Lors de son admission à l'EHPAD, il faut fournir :

❖ **Dossier administratif** : (en **jaune** pièce à fournir si hébergement temporaire)

- Copie du livret de famille et/ou un extrait d'acte de naissance
- Carte d'identité avec photo
- Relevé d'imposition ou de non-imposition
- Une assurance responsabilité civile
- La carte vitale + attestation de Sécurité sociale
- L'attestation d'ALD (imprimé violet)
- Complémentaire maladie N° et adresse
- Notification APA s'il y a lieu
- Photocopie du contrat d'obsèques s'il y a lieu
- Le questionnaire d'accueil rempli
- Un carnet de timbres (tarif normal)
- Une photo récente

❖ **Dossier médical** :

- L'ensemble des prescriptions médicales à jour (médicaments, oxygène, contention, bas de contention...)
- La feuille de régime s'il y a lieu

❖ **Le linge** : Le nécessaire pour la toilette

- Une trousse de toilette,
- 8 serviettes de toilette,
- 10 gants de toilette,
- 3 serviettes de bain
- coton tiges, eau de Cologne, ciseau à ongles, brosse à dents, dentifrice, brosse à cheveux, peigne, (pour les hommes, un rasoir).
- gel douche et shampooing qui devront être renouvelés régulièrement

❖ **Conditions d'occupation du logement dans l'établissement**

- Signature du règlement de fonctionnement à l'entrée et du contrat de séjour dans le mois qui suit l'entrée pour l'hébergement permanent.



EHPAD - Résidence La Métairie

56490 MENEAC

Tel : 02.97.93.30.78

Fax : 02.97.93.39.93

❖ **NECESSAIRE POUR LE MENAGE**

Le ménage est assuré par le personnel de l'EHPAD

❖ **NECESSAIRE POUR LES SOINS**

Un thermomètre médical (obligatoire),

❖ **MINIMUM A FOURNIR**

- (nous fournissons les draps)
- 2 oreillers (mousse) lavables en machine,
- 12 mouchoirs.
- une lampe de poche

POUR LES HOMMES

- 12 chemises de corps (coton)
- 12 slips
- 4 pyjamas
- 2 robes de chambre si possible
- 2 paires de chaussons
- 5 pantalons
- 6 chemises
- 5 pulls
- 2 vestes ou 2 blousons
- 8 paires de chaussettes
- Une paire de chaussures de ville

POUR LES FEMMES

- 12 chemises de corps (coton)
- 12 slips
- 5 chemises de nuit
- 2 robes de chambre si possible
- 2 paires de chaussons
- 5 robes ou jupes ou pantalons
- 8 collants ou paires de chaussettes
- 4 gilets ou pulls
- 6 combinaisons
- 1 Imper ou parka ou manteau
- 1 Paire de chaussures de ville

A adapter selon les habitudes

TOUT LE LINGE DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT MARQUE à LEUR NOM PAR ETIQUETTES TISSEES, PLACEES VISIBLEMENT (ex : pour chemise, pull à la base intérieure du col) Ne pas oublier de marquer les chaussons

En cas de perte de linge non marqué, l'établissement se décharge de toute responsabilité.

Ne pas mettre de linge fragile, sauf si la famille s'engage à l'entretenir.